



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Bastia du mardi 6 juillet 2021

Objet : Débat relatif au Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Date de la convocation : Mercredi 30 juin 2021

Date d'affichage de la convocation : Mercredi 30 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le 6 juillet à 17h30, le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre SAVELLI.

Nombre de membres composant l'assemblée :	43
Nombre de membres en exercice :	43
Quorum :	22
Nombre de membres présents :	34
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.	

Etaient présents: Monsieur SAVELLI Pierre ; Madame De GENTILI Emmanuelle ; Monsieur MILANI Jean-Louis ; Madame LACAVE Mattea ; Monsieur TIERI Paul ; Madame PIPERI Linda ; Monsieur MASSONI Jean-Joseph ; Madame VIVARELLI-MARI Jérôme ; Monsieur De ZERBI Lisandru ; Madame POLISINI Ivana ; Monsieur PERETTI Philippe ; Madame ORSINI-SAULI Laura ; Madame COLOMBANI Carulina ; Monsieur DALCOLETTI François ; Monsieur DASSIBAT Franck ; Monsieur DEL MORO Alain ; Monsieur FABIANI François ; Madame FILIPPI Françoise ; Monsieur GRASSI Didier ; Monsieur GRAZIANI Antoine ; Monsieur LINALE Serge ; Madame LUCIANI Emmanuelle ; Madame MANGANO Angelina ; Madame MATTEI Mathilde ; Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ; Madame PELLEGRINI Leslie ; Monsieur PIERI Pierre ; Madame TIMSIT Christelle ; Monsieur De CASALTA Jean-Sébastien ; Madame SALGE Hélène ; Monsieur TATTI François ; Monsieur MONDOLONI Jean-Martin ; Madame ALBERTELLI Viviane ; Monsieur MORGANTI Julien.

Etaient absents : Madame BELGODERE Danièle ; Monsieur ROMITI Gérard ;

Ont donné pouvoir :

Monsieur SIMEONI Gilles à Monsieur SAVELLI Pierre ;
Madame CARRIER Marie-Dominique à Madame PASQUALINI-D'ULIVO Marie-Pierre ;
Monsieur LUCCIONI Don Petru à Madame ORSINI-SAULI Laura ;
Madame GUIDICELLI-SBRAGGIA Laura à Monsieur GRAZIANI Antoine ;
Madame GRAZIANI-SANCIU Livia à Madame SALGE Hélène ;
Madame VESPERINI Françoise à Monsieur TATTI François ;
Monsieur ZUCCARELLI Jean à Madame SALGE Hélène.

Monsieur Pierre Savelli ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Paul Tieri élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 151-5, L.153-12 ;

Considérant que le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) s'articule autour des 4 orientations suivantes :

- Orientation 1 : Affirmer Bastia comme lieu de croisements et d'échanges en Méditerranée
- Orientation 2 : Organiser une ville qui respire
- Orientation 3 : Repenser une ville rassemblée pour mieux vivre ensemble
- Orientation 4 : Inscrire mer et montagne au cœur de la ville et de son rayonnement

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Paul Tieri et de Monsieur Christophe Laval, directeur de l'urbanisme,

Monsieur François Tatti, Madame Hélène Salge, Monsieur Jean-Martin Mondoloni, Monsieur Jean-Sébastien de Casalta, Monsieur Julien Morganti, Madame Emmanuelle de Gentili, Monsieur Jean-Louis Milani, Monsieur le Maire entendus en leurs observations,

Après en avoir délibéré,

Le conseil municipal,

Article unique :

- **Prend acte** de la tenue d'un débat relatif aux orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables mentionné à l'article L. 151-5 du Code de l'urbanisme.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Pierre Savelli